Les médias exercent-ils une influence exagérée sur la vie civique ?

PAR THIERRY GIASSON

RÉSUMÉ

La société canadienne souffre-t-elle du « médias-malaise » ? Très peu de preuves tangibles sont mises de l'avant par les détracteurs des médias, selon l'auteur. Il existe néanmoins un malaise médiatique dans les démocraties libérales contemporaines. Giasson et son collègue proposent donc trois pistes de réflexion qui adressent le problème du public cynique vis-à-vis les médias.

« C'est la faute aux médias ? »
Journalisme politique et malaise démocratique au Canada

Dans le cadre du projet *Renforcer la démocratie canadienne* de l'IRPP, Richard Nadeau et moi-même avons tenté d'expliquer pourquoi de nombreuses analyses soutiennent qu'il existe un lien entre la nature de la couverture médiatique de l'actualité politique, sa consommation par les citoyens et le déclin de la confiance envers le monde politique enregistré depuis les années 1960 dans l'opinion publique au Canada ou ailleurs.

De manière plus ou moins explicite, les auteurs de ces études affirment que cette crise de confiance, que ce malaise démocratique, est principalement imputable aux médias. L'unanimité des voix accusatrices qui s'élèvent contre les organisations médiatiques et leurs praticiens a éveillé notre curiosité. Curiosité qui s'est rapidement transformée en intérêt certain lorsque nous avons relevé l'existence d'une vision révisionniste à la position mise de l'avant par les accusateurs des médias. Notre mission devenait plus claire. Nous allions instruire le procès des médias et ainsi vérifier la force et la pertinence de la preuve présentée par leurs détracteurs.

Notre examen a pris la forme d'une revue exhaustive des écrits américains, européens, canadiens et québécois qui se sont penchés depuis 30 ans sur les rapports qu'entretiennent les médias, les électeurs et les élus. Le fruit de ce labeur est d'ailleurs publié cette semaine dans le numéro de février 2003 de la revue *Choix*. La preuve canadienne nous importait en priorité, mais nous avons aussi relevé ce que les politologues américains et européens ont eu à dire sur l'impact de leurs médias nationaux dans le déclin de la confiance des citoyens envers leurs institutions démocratiques et leurs classes politiques respectives.

1. Les journalistes sont-ils coupables ?

L'acte d'accusation envers les médias est lourd. Les critiques à l'égard des praticiens de l'information politique sont nombreuses. On les accuse de noircir exagérément les faits, d'usurper le rôle des élus en se donnant une visibilité indue, de détourner l'attention des électeurs et de l'orienter vers des questions secondaires, de transmettre une information tronquée sur les enjeux de l'heure et de proposer une image diminuée de la politique qui vient mettre essentiellement l'accent sur les stratégies des acteurs ou les conflits partisans.

Toutefois, nous avons identifié dans la littérature des circonstances atténuantes qui viennent tempérer cette charge accusatrice. Divers facteurs sont invoqués pour expliquer l'apparente dérive du journalisme politique. Les routines organisationnelles et les conditions de pratique du journalisme sont ouvertement mises en cause, bien souvent par les journalistes eux-mêmes.

Les pressions d'employeurs soucieux de rentabilité et le manque de ressources investies afin d'appuyer le travail des journalistes sur le terrain conduiraient ces derniers à produire une couverture politique ou électorale superficielle, stéréotypée et « spectaculaire » de l'actualité politique. Ces tendances auraient été amplifiées ces dernières années par la concentration croissante de la propriété des médias et par l'affaiblissement de la télévision publique dans plusieurs pays, dont le Canada.

2. La preuve est-elle convaincante ?

La charge portée contre les médias est virulente. L'existence de circonstances atténuantes vient toutefois réduire la force de cette mise en accusation. Qu'en est-il alors de la preuve fournie par les détracteurs du journalisme politique contemporain ? Fournissent-ils les éléments nécessaires à la production d'un verdict solide de culpabilité qui associe hors de tout doute raisonnable les médias à la monté d'un malaise démocratique au Canada ?

Thierry Giasson est candidat au doctorat et chargé de cours au Département de science politique à l'Université de Montréal. Cet article s'agit de notes de la conférence et d'une version abrégée d'un article publié dans le numéro de février 2003 de la revue Choix de l'IRPP.

Notre revue de la production scientifique actuelle a débouché sur des conclusions mitigées. En effet, une mésentente indéniable persiste au sein de la communauté scientifique sur l'existence d'un lien causal direct entre le traitement journalistique de la politique et la montée du cynisme envers la démocratie au Canada ou ailleurs. La preuve mise de l'avant par les accusateurs des médias est surtout circonstancielle et donc, peu convaincante. Deux débats alimentent ce désaccord scientifique et viennent effriter considérablement de la force de la preuve des détracteurs du journalisme politique.

Ces débats sont de nature théorique. Le premier porte sur l'identité du coupable. Certaines analyses posent que se sont les nouvelles télévisées qui génèrent le cynisme (la théorie du « vidéo-malaise »). D'autres chercheurs avancent plutôt que l'ensemble des médias (imprimés et électroniques) sont à blâmer (théorie du « médias-malaise ») et finalement un troisième courant avance que la baisse de confiance serait en fait liée davantage au contenu diffusé (divertissement plutôt qu'information) qu'au type de médias fréquenté par le citoyen.

Le second débat porte sur la nature de l'impact produit. D'une part, nombre d'auteurs, qui constatent une simultanéité chronologique entre la baisse de la confiance envers le politique et l'évolution des transformation journalistiques, avancent que les médias sont les premiers responsables de la montée d'un malaise démocratique dans la population. À l'opposé, d'autres chercheurs disent avoir mesuré l'effet contraire. Ces derniers concluent leurs analyses statistiques en affirmant que la consommation d'information politique stimule l'intérêt et la participation politique des citoyens plutôt que de générer le cynisme politique. Mais ces révisionnistes ont le triomphe modeste, préférant plutôt présenter prudemment leurs conclusions comme étant plausibles, mais non démontrées.

Une méthodologie plus raffinée permettra peut-être un jour de trancher clairement la question. Pour le moment, les tenants du « média-malaise » paraissent avoir été battus sur leur propre terrain en s'avérant incapables de démontrer l'existence d'un lien positif entre l'exposition aux médias et le cynisme. Par ailleurs, le fait que leurs opposants hésitent à conclure fermement que la fréquentation des médias contribue à raffermir et augmenter le soutien aux acteurs et aux institutions politiques montre bien que ce débat, pour le moment du moins, se prête mal à des conclusions tranchées.

Quel serait le verdict d'un jury chargé d'accuser ou de disculper les médias d'avoir alimenté le cynisme dans la plupart des démocraties établies ? Le verdict ne fait guère de doute. Le jury, sur la base de la preuve produite et de sa logique intrinsèque, acquitterait les médias après avoir sans doute exprimé sa surprise devant la virulence des charges et la faiblesse des preuves.

Est-à dire que le dossier est clos ? Non, car plusieurs questions restent ouvertes. Le fait qu'il n'existe pas d'association statistique entre l'exposition aux médias et le cynisme politique permet-il de mettre au rancart l'ensemble des griefs adressés au journalisme politique ? En d'autres termes, peut-on déduire que les citoyens en général sont satisfaits des médias et qu'ils jugent de façon positive leur contribution à la vie démocratique ? Rien n'est moins certain. Les travaux sur cette question font ressortir un écart grandissant entre un certain idéal de la couverture médiatique de l'actualité politique ou électorale et les formes actuelles de la pratique du journalisme politique.

Si les citoyens sont cyniques envers le monde politique, ils le sont également envers les médias et nombre d'autres institutions sociales. Il existe également un malaise médiatique. Une situation qui devrait préoccuper la profession journalistique. En guise de solutions à cette problématique, nous proposons trois pistes de réflexion qui reposent sur un diagnostic nuancé de la réalité. Notre perspective emprunte moins à ceux qui accusent les médias d'engendrer le cynisme politique qu'au courant d'écrits qui constate un écart grandissant entre l'idéal type de la couverture journalistique incarnée par la télévision dite de service public et les formes contemporaines de traitement médiatique de la politique.

Le fait qu'il n'existe pas d'association statistique entre l'exposition aux médias et le cynisme politique permet-il de mettre au rancart l'ensemble des griefs adressés au journalisme politique ?

3. Que faire ?

Nous croyons d'abord que les journalistes doivent permettre un meilleur contact entre les élus et les électeurs. Ils doivent à cette fin rester vigilants, mais apprendre à devenir moins omniprésents dans leur traitement de l'activité politique. Ils doivent aussi renouer avec la tradition du journalisme d'enquête et cesser de se cantonner dans une interprétation unique de politique fondée sur le conflit partisan. Une pénétration plus poussée de la pratique du journalisme civique dans les médias pourrait permettre d'atteindre cet objectif dans une certaine mesure. L'accent placé par cette approche journalistique sur les préoccupations des électeurs et la mise en contexte fouillée et détaillée des enjeux sociaux pourrait permettre de briser en partie le carcan de l'interprétation médiatique dominante de la politique.

Nous pensons également que la concentration accrue de la propriété des médias canadiens rend de plus en plus difficile la diffusion de perspectives riches et variées, et nous recommandons la tenue d'un vaste débat sur cette question. Des segments importants de la population, les journalistes et leurs associations professionnelles se disent ouvertement préoccupés par l'évolution de cette situation. Le gouvernement québécois s'est intéressé à cette question en créant un comité d'étude sur la qualité et la diversité de l'information. Une consultation similaire pourrait être envisagée à l'échelle canadienne.

Finalement, nous déplorons l'affaiblissement au Canada de la tradition de service public en information. Nous pensons qu'un financement plus adéquat, stable et sans ingérence politique de ce service public constituerait un investissement civique à haut rendement. Nous concluons donc qu'un retour appuyé à la tradition publique en information servirait bien les exigences de la démocratie canadienne.